

CAI
EA
96A65
FRE
STORAGE

L'APEC

Ouvrir
des portes
aux entreprises
canadiennes





Dans une économie effervescente qui se mondialise de plus en plus de nos jours, l'Asie-Pacifique apparaît comme une région économique fort dynamique ayant une importance croissante pour le Canada.

En tant que pays du Pacifique et en tant que membre fondateur du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui regroupe 18 participants, le Canada dispose d'une grande fenêtre sur cette région du monde passionnante.

Outre qu'elle aide à ouvrir les marchés de la région, l'APEC met les entreprises canadiennes en contact avec des partenaires éventuels partout en Asie. À ce titre, l'APEC constitue un instrument essentiel à la stratégie gouvernementale de croissance économique et de création d'emplois au pays.

La première réunion internationale à laquelle j'ai assisté en ma qualité de premier ministre était celle des dirigeants économiques de l'APEC à Blake Island, aux États-Unis, en 1993. L'enthousiasme que j'y ai senti pour la libéralisation des échanges et la croissance économique s'est confirmé, l'année suivante, à la réunion des dirigeants économiques de l'APEC à Bogor, en Indonésie, où les dirigeants ont fixé un échéancier pour réaliser le libre-échange dans la région. À leur plus récente réunion d'Osaka en novembre 1995, les dirigeants économiques de l'APEC ont adopté un Programme d'action visant à supprimer les obstacles au libre mouvement des biens, des services et des investissements au-delà des frontières de la région.

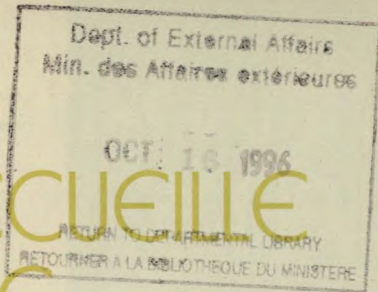
Le Canada accueillera le monde de l'Asie-Pacifique en 1997, année où il présidera le mécanisme de consultation de l'APEC. La rencontre ministérielle et le sommet de l'APEC auront lieu à Vancouver en novembre 1997. Elles couronneront une année d'activités sans précédent qui souligneront les liens du Canada avec l'Asie-Pacifique. Ces activités, qui se dérouleront dans les quatre coins du pays, nous donneront une occasion exceptionnelle de montrer combien nous avons à cœur de renforcer nos liens avec les principaux partenaires de la région.

Le succès de la mission « Équipe Canada » en Chine en 1994 et de celle effectuée en Inde, au Pakistan, en Indonésie et en Malaisie en 1996 témoignent de ce que les Canadiens peuvent accomplir lorsqu'un objectif commun les réunit. J'invite tous mes concitoyens et mes concitoyennes à conjuguer leurs efforts pour faire de 1997 une année inoubliable pour le Canada dans l'Asie-Pacifique.

Jean Chrétien

162876723(F)

APEC 1997 : LE CANADA ACCUEILLE L'ASIE-PACIFIQUE



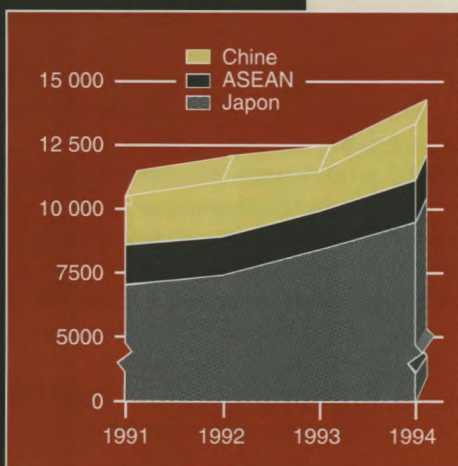
Le commerce et l'économie du Canada ont toujours été axés sur les liens transatlantiques et continentaux. Mais, avec la diversification des sources d'innovation technique, de la concurrence mondiale et des investissements potentiels, la région Asie-Pacifique est devenue un pôle de dynamisme et de croissance. Sa participation active au mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) permet au Canada de mieux comprendre ce que la Banque mondiale a appelé « le miracle asiatique », et aussi de mieux en profiter.

Tout au long de 1997, le Canada présidera l'APEC et accueillera une série de réunions et d'activités dans toutes les régions du pays. Son mandat global sera de gérer le programme de l'APEC en matière de libéralisation et de promotion du commerce et de l'investissement, et de coopération économique et technique. La présidence du Canada prendra fin en novembre, à l'occasion des rencontres des dirigeants et des ministres du Commerce et des Affaires étrangères de l'APEC, qui se dérouleront à Vancouver. Les participants passeront en revue les activités de l'APEC et, en particulier, solliciteront l'avis de représentants du monde des affaires dans les économies membres sur les façons de favoriser les intérêts commerciaux dans la région.

En annonçant que la conférence de 1997 aurait lieu à Vancouver, le secrétaire d'État à l'Asie-Pacifique, l'honorable Raymond Chan, a souligné que l'APEC « nous permet de jumeler les besoins de la région avec les capacités canadiennes ». La présidence du processus donne en outre au Canada, cette année-là, une occasion sans précédent de développer ses intérêts et d'asseoir son rôle dans la région Asie-Pacifique. Cette brochure décrit les activités de l'APEC et leur importance pour le Canada, et présente les domaines dans lesquels la contribution du secteur privé canadien est le plus susceptible d'influencer l'avenir du Canada au sein de l'APEC.

L'IMPORTANCE DE L'APEC POUR LE CANADA

EXPORTATIONS DU CANADA VERS CERTAINES ÉCONOMIES DE L'APEC (millions \$ CAN)



Source : Statistique Canada

Les 18 membres de l'APEC sont géographiquement distants et culturellement distincts. Ils en sont aussi à des niveaux de développement différents : par exemple, le produit intérieur brut de la Chine s'élevait à environ 775 \$ CAN par habitant en 1995, alors que celui du Japon se chiffrait à quelque 55 000 \$ CAN. Les membres de l'APEC ont en commun un vif désir de créer une communauté du Pacifique et d'édifier un système commercial et financier ouvert, qui leur garantira des niveaux élevés et constants de croissance et d'interaction économiques.

En 1995, le produit intérieur brut combiné des économies de l'APEC représentait 58 p. 100 de la production mondiale. La même année, le commerce des marchandises de ces économies comptait pour environ 50 p. 100 du total mondial. À la fin de la décennie, cette région réalisera plus de 70 p. 100 du commerce mondial. L'Asie-Pacifique a certes ses problèmes de développement économique, mais elle abrite aussi la classe moyenne qui connaît la croissance la plus rapide au monde, une classe qui peut dépenser toujours plus pour les biens de consommation, les voyages, les loisirs et l'éducation.

L'APEC nous donne la possibilité d'être un partenaire commercial à part entière dans une région en voie de devenir le centre des échanges mondiaux.

John MacDonald
président, MacDonald-Dettwiler and Associates Ltd.,
et représentant canadien à l'ancien Groupe des
personnes éminentes (EPG) de l'APEC
(Colombie-Britannique)

Parallèlement, si elles veulent maintenir leurs taux de croissance économique actuels, les économies asiatiques de l'APEC devront dépenser collectivement plus de 1,43 billion de dollars canadiens pour l'infrastructure au cours des 10 prochaines années. Le Canada ne peut se permettre d'ignorer des débouchés économiques d'une telle importance. La région offre, sur les plans de la technologie, des services et des compétences, d'énormes possibilités aux exportateurs et aux investisseurs canadiens qui sauront prévoir les besoins de nos partenaires de l'APEC et y répondre.

Mais les marchés florissants de l'Asie-Pacifique comportent aussi de grands défis : des barrières tarifaires et non tarifaires, des réglementations floues, des normes et pratiques différentes, et un manque d'information sur les marchés.

L'APEC permet de centraliser les efforts déployés pour relever ces défis. C'est le moyen essentiel d'avoir un meilleur accès à des économies qui se trouvent parmi les plus dynamiques du monde, un outil qui permet d'assurer la réussite du Canada sur les marchés de l'Asie-Pacifique et qui appuie les efforts des gens d'affaires canadiens pour trouver des partenaires commerciaux et financiers. L'APEC donne au Canada un autre moyen d'ouvrir les portes de l'Asie en jetant les bases de nouveaux contacts et d'une future coopération entre les gouvernements et au sein du secteur privé.

En participant aux activités liées à l'APEC, on ne peut qu'être enthousiasmé devant les fantastiques possibilités qu'offre la région. Ces activités ouvrent des perspectives fort intéressantes aux entreprises canadiennes.

Andrina Lever
directrice générale
Expansion International Advisory Inc. et présidente
Women Entrepreneurs of Canada
(Ontario)

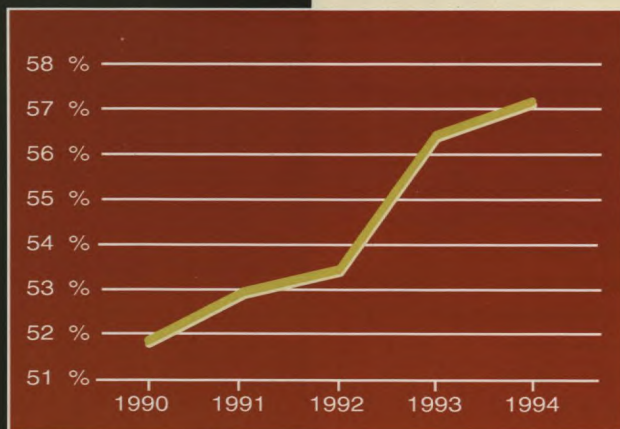
RÉSULTAT NET : L'APEC OUVRE DES PORTES

L'APEC avantage le Canada :

- en réduisant et en éliminant les obstacles qui limitent l'entrée des produits et services canadiens sur les marchés de l'APEC;
- en améliorant la transparence des marchés par l'établissement de pratiques d'excellence et de normes pan-régionales dans des domaines comme la passation des marchés publics, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et les régimes tarifaires;
- en harmonisant les procédures douanières, les normes applicables aux produits et les procédures d'essai, et en facilitant ainsi la circulation des biens et des services entre les économies de l'APEC;
- en donnant accès aux décideurs influents des puissances économiques naissantes et des nouveaux centres de concurrence mondiale;
- en fournissant un mécanisme de coopération en vue d'améliorer l'infrastructure de la région, de soutenir la croissance économique et de garantir un environnement commercial et financier stable;
- en accélérant le rythme de la libéralisation du commerce mondial par l'intégration de nouveaux intervenants importants dans le système commercial et économique mondial.

QU'EST-CE QUE L'APEC ?

PART DE L'APEC
DANS LE PIB
MONDIAL
(% du commerce
international)



Source : Banque mondiale

Mécanisme formé en 1989, l'APEC est un groupement d'économies en bordure du Pacifique qui favorisent l'ouverture du commerce et de l'investissement ainsi que la coopération économique et technique. Il regroupe l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, la République populaire de Chine, la République de Corée, les États-Unis, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-

Nouvelle-Guinée, les Philippines, Singapour, Taipei et la Thaïlande. L'APEC a un petit secrétariat à Singapour, mais ses activités sont essentiellement menées par les membres eux-mêmes.

Dès leur première réunion à Blake Island près de Seattle (États-Unis) en novembre 1993, les dirigeants de l'APEC ont reconnu les avantages que peut offrir la libéralisation du commerce et de

l'investissement dans la région, ainsi que la nécessité de collaborer pour maintenir leurs niveaux élevés de croissance et de création d'emplois. Un an plus tard, à Bogor, en Indonésie, les dirigeants de l'APEC ont franchi une étape historique en acceptant d'instaurer un régime de liberté du commerce et de l'investissement dans la région d'ici 2010 pour les économies développées (qui représentent 85 p. 100 du commerce régional), et d'ici 2020 pour les économies en développement. À leur réunion de 1995 à Osaka, au Japon, les dirigeants se sont entendus sur un grand Programme d'action visant la réalisation de l'objectif ambitieux établi à Bogor, et ils ont présenté une première série de mesures visant à éliminer

les obstacles au commerce et à l'investissement dans la région. Les membres de l'APEC se sont engagés à préparer des programmes de travail détaillés axés sur la libéralisation et la promotion du commerce ainsi que sur la coopération économique et technique. Ces efforts sont guidés par deux comités de politique, le Comité du commerce et de l'investissement et le Comité économique, qui conseillent les hauts-cadres de l'APEC sur les grandes tendances affectant la croissance dans la région.

L'APEC a pour objectif central d'encourager et de faciliter les affaires dans la région, car c'est le secteur privé qui détermine la mobilisation du capital, les investissements et la création d'emplois. C'est pour cette raison que les dirigeants ont établi en novembre 1995 le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC), une tribune permanente de haut niveau permettant de transmettre directement les vues du secteur privé aux ministres et aux dirigeants. L'ABAC jouera un rôle important en s'assurant que l'APEC continue de refléter les aspirations et les intérêts des milieux d'affaires, contribuant ainsi à un avenir prospère pour les Canadiens et tous les habitants de la région.

Le Canada a pour priorité de veiller à ce que la perspective des milieux d'affaires entre en ligne de compte dans toutes les activités de l'APEC. Cet objectif s'applique tout particulièrement aux 10 groupes de travail de l'APEC, qui collaborent à la promotion des intérêts économiques des membres. De nombreuses firmes canadiennes prennent déjà une part active aux travaux de certains de ces groupes. Elles contribuent à l'élaboration des programmes de travail et participent à des rencontres et à des colloques. D'autres entreprises sont encouragées à s'informer davantage des activités de l'APEC et à s'engager activement dans l'établissement des objectifs canadiens.

Les 10 groupes de travail sont décrits de façon succincte ci-dessous, avec une mention des services à contacter au sein de l'administration fédérale pour plus de renseignements :

- **Transports** : créer un système de transport régional efficient, sécuritaire et intégré en simplifiant les procédures et en réduisant les obstacles institutionnels

*L'engagement du
Canada à piloter
l'initiative de
l'APEC sur la
sécurité des
transports permet
aux fournisseurs
canadiens de faire
connaître leur
technologie aux
membres de
l'APEC.*

Ed Fitzhenry
président
Pelorus Navigation
Systems Inc.
(Alberta)

Par notre participation au Groupe de travail de l'APEC sur les télécommunications, nous avons pu collaborer avec les fonctionnaires canadiens pour démanteler les barrières et faciliter la vente de notre produit aux Philippines et en Indonésie.

Bruno Monfils
directeur général
LanSer Technologies
(Québec)

responsables de la congestion aux points d'entrée par voies terrestre, aérienne et maritime. Renseignements : Transports Canada, Coordination des politiques pour la région du Pacifique; télécopieur : (604) 666-7255.

- **Télécommunications** : édifier une infrastructure de l'information pour l'Asie-Pacifique, par exemple par l'adoption de normes communes pour l'exploitation et l'homologation du matériel et par la reconnaissance mutuelle des données d'essais. Renseignements : Industrie Canada, Développement des affaires internationales; télécopieur : (613) 990-3858.
- **Tourisme** : créer un secteur du tourisme viable sur les plans écologique et social, principalement en éliminant les obstacles au mouvement des touristes et à l'investissement de capitaux, et en définissant les meilleures pratiques de planification intégrée. Renseignements : Industrie Canada, Commercialisation du tourisme; télécopieur : (613) 952-7906.
- **Énergie** : améliorer l'efficacité des marchés et des politiques énergétiques en favorisant une meilleure compréhension des problèmes régionaux, en favorisant le commerce de l'énergie et les investissements, et en encourageant l'élaboration de politiques et de technologies écologiquement saines. Renseignements : Ressources naturelles Canada, Politique énergétique internationale; télécopieur (613) 995-5576.
- **Développement des ressources humaines** : utiliser les quatre réseaux du groupe pour répondre aux besoins régionaux en matière de formation en tenant compte de la gestion des entreprises, de la gestion du développement économique, de la formation dans l'industrie et de l'éducation scolaire. Renseignements : Développement des Ressources humaines Canada, Direction des affaires internationales; télécopieur : (613) 941-4576, Agence canadienne de développement international, Institutions régionales de l'Asie; télécopieur : (819) 953-3350.
- **Science et technologie au service de l'industrie** : développer les ressources humaines, promouvoir l'échange de chercheurs, stimuler les échanges de technologie et d'information, faciliter les projets de recherche conjointe, préciser les cadres réglementaires des membres et encourager le développement durable. Renseignements : Industrie Canada, Politiques scientifiques et technologiques internationales; télécopieur : (613) 952-5381.

- **Pêches** : stimuler et renforcer la coopération régionale et la promotion de la gestion durable des pêches en facilitant le commerce du poisson et des produits de la pêche et les transferts de technologie, en développant les ressources humaines et en appuyant la formation et l'éducation. Renseignements : Pêches et Océans, Politiques; télécopieur : (613) 991-3254.

- **Conservation des ressources marines** : améliorer la conservation et la gestion des ressources marines écologiquement et économiquement importantes. Renseignements : Pêches et Océans, Institut des sciences de la mer; télécopieur : (604) 363-6479.

- **Données sur le commerce et l'investissement** : élaborer une base de données sur le commerce des marchandises, le commerce des services et l'investissement pour toutes les économies membres de l'APEC.

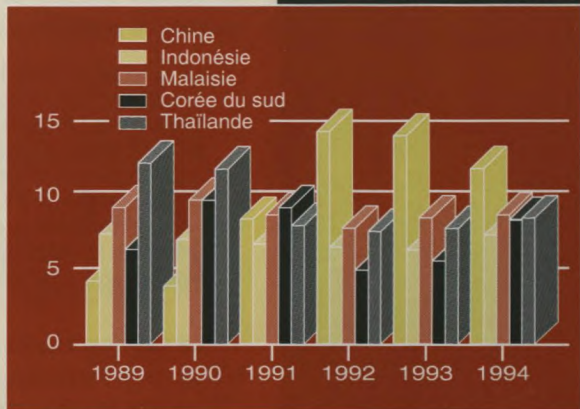
Renseignements : Statistique Canada, Commerce international; télécopieur : (613) 951-0117.

- **Promotion du commerce** : servir de point de liaison entre les organismes de promotion du commerce de l'APEC et le secteur privé en encourageant la promotion et le financement du commerce, le perfectionnement des compétences commerciales, la formation à l'exportation et le partage de l'information.

Renseignements : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Planification stratégique (Commerce); télécopieur : (613) 943-8819.

L'APEC profite aussi des compétences de trois groupes d'experts qui s'occupent respectivement des **petites et moyennes entreprises** [renseignements : Industrie Canada, Entrepreneurship et Petite entreprise; télécopieur (613) 954-5492], de la **technologie agricole** [renseignements : Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Politiques de commerce international; télécopieur : (613) 759-7503] et de l'**environnement** [renseignements : Environnement Canada, Politiques et Communications; télécopieur : (819) 953-7025].

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS PLUSIEURS ÉCONOMIES DE L'APEC (pourcentage)



Sources :
 Chiffres pour 1989-1993 :
 Banque mondiale
 Chiffres pour 1994 :
 Economist Intelligence Unit

INFORMATION SUR LE CANADA AU SEIN DE L'APEC

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international coordonne le rôle du Canada au sein de l'APEC. Le Ministère collabore avec d'autres services de l'administration fédérale pour représenter le Canada à tous les niveaux d'activité de l'APEC, et il fait des recommandations aux ministres et au premier ministre sur les politiques et stratégies du Canada ayant trait à l'APEC. Pour obtenir des renseignements sur les activités du Canada au sein de l'APEC en 1997 et sur les politiques du Canada à l'égard de l'APEC, veuillez communiquer par courrier ou par télécopieur avec :

Le Directeur, Coordination régionale
de l'Asie et du Pacifique
Secteur de l'Asie et du Pacifique
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Canada) K1A 0G2
Télécopieur : (613) 944-2732

Le Centre d'études sur l'APEC est situé dans les locaux de la Fondation Asie Pacifique du Canada. Le Centre encourage la recherche coopérative et diffuse de l'information et des analyses sur la participation du Canada à l'APEC. Il sert aussi de point de liaison canadien avec le consortium international des centres d'études sur l'APEC. Pour obtenir plus de renseignements concernant les activités du Centre, veuillez communiquer par courrier, télécopieur ou courrier électronique avec :

Le Directeur du Centre canadien d'études sur l'APEC
Fondation Asie Pacifique du Canada
666-999 Canada Place
Vancouver (C.-B.) V6C 3E1
Télécopieur : (604) 681-1370
courrier électron. : rainfo@apfc.apfnet.org
Internet : www.apfnet.org/apfweb/apec/index.html

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01073257 9

CA1 EA 96A65 FRE STORAGE
L'APEC 43277579



Équipe Canada • Team Canada



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade